AMBULANCES DE L'ANDELOT

24h/24 7j/7

TAXI* - AMBULANCE - V.S.L

Conventionné toutes caisses

04 70 90 58 45

2 rue Eugène Rouher 03110 Brout-Vernet

ambandelot@hotmail.fr - www.andelot.org

AUTO-IES .com

Voitures neuves moins chères

Rue des Ancises - ZAC les Ancises

03 300 CREUZIER LE NEUF

Jusqu'à - 40% sur votre voiture neuve livrées à Vichy

Nos forces

- 15 marques
- de 300 modèles disponibles immédiatement
- de 100 000 Clients livrés depuis 1987

Note Client de 4.7/5

Vos avantages

- Satisfait ou remboursé 15j / 1 000 km
- 0€ la gestion de votre commande
- 0€ la gestion de votre immatriculation
- 0€ le pack de mise à la route

www.auto-ies.com ou 04 70 30 87 60

PRODAGRICOLE

FRANCE RURALE

FRANCE RURALE

Tout pour l'équitation
Alimentation animale
Soins du jardin
Vêtements professionnels
Produits d'entretien
Bricolage
Rayon textile

«LES FORESTIERS» 03110 CHARMEIL - (à 3 mn de l'hippodrome, direction aéroport)

Tél. 04 70 58 89 09 - Fax 04 70 58 89 05

DESIAGE ANTHONY

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE - INSTALLATION -
ENTRETIEN - CRÉATION/
RÉNOVATION DE SALLE DE BAIN

DESIAGE ANTHONY
55 ROUTE DE VENDAT
03110 SAINT PONT

TEL. : 04 63 88 05 52
PORT. : 06 46 63 13 29
anthony.desiage@sfr.fr

S.a.r.l. L'AUVERGNE MAURICE

MAURICE Patrick

03110 ST-PONT

04 70 90 56 13
ou 07 77 33 33 05

Les Caves Débourbe

Ne vous occupez que de la fête on vous apporte vos boissons fraîches

BOISSONS AVEC OU SANS ALCOOL

VINS
BIÈRES
CHAMPAGNES
BRASSERIE

9 rue Barge
à Cusset
04 70 98 73 63

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération

"Les Jardins du Bord de Sioule"

Horticulture et Maraîchage

04.70.56.87.69
06.83.45.00.44

route de St germain de salles
03800 JENZAT

Brahim HELLAL

SOMMAIRE

Champs de coquelicots à Saint-Pont

4 **ÉDITORIAL**

5 **ÉTAT CIVIL**

COMPTES ADMINISTRATIFS 2014
6 Commune
7 Assainissement
Taux des contributions directes 2015

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS
8 Réhabilitation d'un bâtiment communal : vers un service
10 Travaux rue de la Forêt
12 Travaux de voirie
13 Classement des voies communales
14 Acquisition d'un tracteur-tondeuse
15 Bâtiments communaux

ÉVÉNEMENTS
16 Des aînés, des voisins ou nationale : à chaque saison, sa fête à la salle polyvalente de Saint-Pont !

ÉCOLE
18 Année scolaire 2014/2015
19 Année scolaire 2015/2016

ASSOCIATIONS
20 Souvenir français
ACPG-CATM
21 Association communale de chasse agréée
Les Ballons en Folie
22 Saint-Pont Loisirs et Découverte
23 Tennis Club
24 Club de l'Âge d'Or
A Tout Bout'Scène

CENTRE SOCIAL LA MAGIC
26 Une association au service des habitants et du territoire

INTERCOMMUNALITÉ
28 SICTOM Sud-Allier : une nouvelle plateforme
Communauté de communes du Bassin de Gannat : un nouveau service intercommunal
29 Perspectives et évolution de l'intercommunalité

CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-
30 **VOZELLE**

INFORMATIONS DIVERSES
31 Agenda 2016

32 **ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES**
TARIFS MUNICIPAUX

ÉDITORIAL

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous au travers du bulletin municipal de Saint-Pont et je souhaite la bienvenue à tous les nouveaux habitants qui ont rejoint notre commune.

Ce bulletin est l'occasion de dresser le bilan de l'année écoulée.

Le temps passe, les mois filent…

Je ne peux pas taire mon bouleversement, partagé avec tous mes concitoyens, suite à cette terrible soirée du 13 novembre 2015 qui a frappé Paris. Face à cela, nous devons refuser de céder à la peur et nous montrer solidaires, bien au-delà de nos sensibilités politiques. Même si cette imprévisible violence menée par ces barbares nous fait peur, nous devons collectivement faire preuve de vigilance et veiller les uns sur les autres, en nous préservant des discours populistes et des raccourcis faciles.

Bien sûr, la vie doit continuer. Nos habitudes et notre quotidien aussi, au sein de notre village, pour lequel 2015 fut une année forte et ambitieuse !

Ainsi, les travaux et investissements prévus ont été réalisés dans de bonnes conditions dont vous retrouverez les articles, illustrés par des photos, au fil des pages. Mais l'ensemble du Conseil municipal et moi-même avons déjà l'esprit tourné vers 2016 !

Les baisses de dotation de l'État et des subventions m'obligent à porter mon attention sur les dépenses de fonctionnement de la commune. Je sais que ceci est mal perçu par certains, mais pourtant indispensable pour maintenir l'investissement, générateur de projets d'avenir.

Ces projets sont nombreux : je pense à la réfection et l'entretien de la voirie pour plus de sécurité.

Mais également à l'étude de rénovation de la salle polyvalente intégrant les économies d'énergie, la mise aux normes d'accès aux sanitaires pour les personnes à mobilité réduite et la fonctionnalité de la cuisine.

Je pense aussi à l'entretien des lagunes pour l'assainissement collectif afin de garder les performances de cet équipement.

Un rafraîchissement de la cantine pour un meilleur accueil des élèves est nécessaire.

Enfin je pense au remplacement impératif des crosses de l'éclairage public. Certaines ont plus de 50 ans et les ampoules ne pourront être remplacées car simplement plus commercialisées.

Pour tous ces projets, nous étudierons bien sûr avec le plus grand soin les aides possibles émanant des divers partenaires avant de prendre des décisions.

En 2015, nous avons initié des manifestations nouvelles. Elles seront rééditées et améliorées et j'espère vous y voir nombreux ! Un projet d'animation artistique devrait voir le jour, affaire à suivre ! Enfin, une page « MAIRIE DE SAINT-PONT » a été créée sur le réseau social Facebook, vous y retrouverez les actualités et les rendez-vous de la commune, alors vous êtes tous invités à « liker » !

Saint-Pontoises et Saint-Pontois, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonheur et de sérénité pour 2016.

Bonne lecture !

Agnès CHAPUIS

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Léo Olivier Didier BIGNON	né le 4 avril 2015
Jade BALLEY	née le 14 avril 2015
Éloïse GOUGAT	née le 14 mai 2015
Liselotte ROCHE	née le 12 août 2015
Lola AUROUX	née le 27 août 2015
Madaï Philippe PAPUT	né le 1er octobre 2015
Angélyne BATISSE	née le 1er octobre 2015
Nino Raymond Jean-Pierre BELLENOUE	né le 7 novembre 2015

MARIAGES

Éric Léon Christian JOUSSEIN et Virginie Sandra BONNELYE	le 27 juin 2015
Jean-Luc LAURENT et Christine FASSL	le 25 septembre 2015

DÉCÈS

Odette LAURENT veuve DORÉ	le 26 décembre 2014
Gérard André VERRIEST	le 1er mars 2015
Robert Jean BRELURUT	le 5 mars 2015
Ginette Germaine Alphonsine SEGUIN veuve MOMPIED	le 18 juin 2015
Paulette Andrée Colette GUILLOT veuve DUMONT	le 31 octobre 2015
Anne-Marie BARDOT	le 4 décembre 2015

FAURE LUC ENTREPRISE
Travaux Agricoles et Publics
03800 SAINT-BONNET-DE-ROCHEFORT
Tél. 06.07.59.27.86 ou 04.70.58.37.69
Tout terrassement
Démolition, assainissement individuel, curage de fossés, réalisation de canalisations de toute nature, empierrement, broyage de haies

SOTERKENOS
RELEVAGE –OXYGENATION DES EFFLUENTS
1, rue Etex – 75018 PARIS
Tél. 01.46.27.43.26 Fax 01.42.29.38.33

Didier BOURLET
Pompes Funèbres
Monuments funéraires
Gravage
Menuiserie
03800 BIOZAT **Tél. : 04.70.56.55.34**

SUPERMARCHE SIMPLY MARKET
Carburant 24 h / 24
Avenue de la Gare **04.70.90.23.96**
03800 GANNAT **www.simply-market.fr**
Ouvert du lundi au samedi de 8 h 30 à 19 h 30
Le dimanche de 9 h à 12 h 45

Directeur de la publication
Agnès CHAPUIS – Maire de Saint-Pont

Dépôt légal
Autorisation en cours

Imprimeur
Imprimerie H. BRUN

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES ..... 311 688,14 €

- Charges à caractère général 56 232,73 €

eau, électricité, chauffage, produits d'entretien, petit outillage, fournitures administratives et scolaires, timbres, téléphone, réparation et maintenance, publications, cérémonies, assurances, taxes

- Salaires et indemnités 97 229,64 €

employés communaux et élus

- Charges patronales 36 911,68 €

cotisations sociales, médecine du travail, assurance du personnel

- Participations communales 52 766,47 €

service incendie, SIVOS, SDE 03, SIVOM Sioule et Bouble, CCAS, Centre social LA MAGIC, subventions aux associations

- Remboursement des intérêts 9 128,62 €
- Reversements et amortissements 59 419,00 €

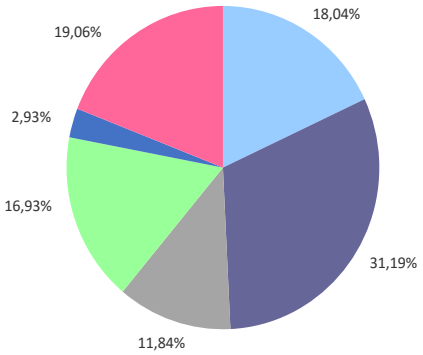

RECETTES ..... 462 786,55 €

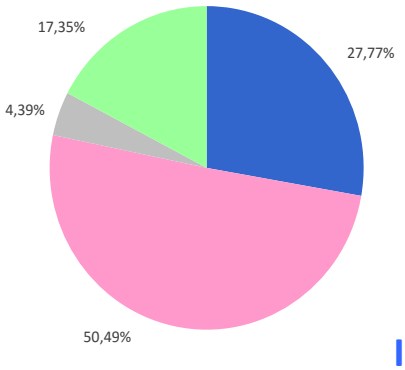

- Dotations de l'État 128 506,71 €
- Contributions et taxes 233 657,04 €
- Produits des services 20 336,52 €

Concessions, redevance d'occupation du domaine public, garderie périscolaire, location de la salle polyvalente, régie

- Excédent reporté 80 286,28 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES ..... 89 260,66 €

- Travaux de voirie 18 951,40 €
- Aménagement de bourg 14 231,97 €
- Acquisition de matériels 478,80 €
- Acquisition d'un bien immobilier 21 158,25 €
- Réhabilitation du bâtiment n° 12 2 679,60 €
- Remboursement du capital 20 039,84 €
- Opérations patrimoniales 11 720,80 €

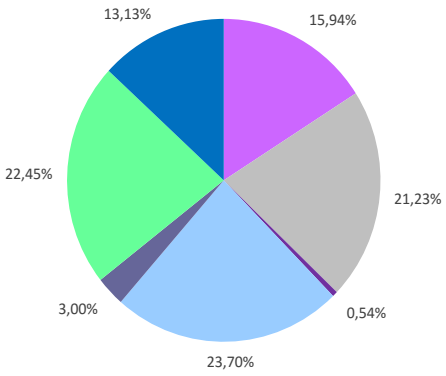

RECETTES ..... 214 197,02 €

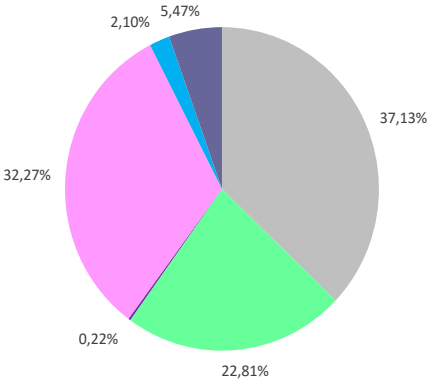

- Subventions reçues 79 535,35 €

Conseil général de l'Allier, État, Communauté de communes

- Fonds de compensation de la TVA 48 858,89 €
- Taxe d'aménagement 4 492,07 €
- Opérations patrimoniales 11 720,80 €
- Dotation aux amortissements 467,00 €
- Affectation du résultat 2013 69 122,91 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 - ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DÉPENSES ..... 19 331,61 €

Charges à caractère général *assistance BDQE, entretien et réparation*	4 818,99 €
Reversement de la redevance	2 493,00 €
Dotation aux amortissements	9 255,00 €
Remboursement des intérêts	2 764,62 €

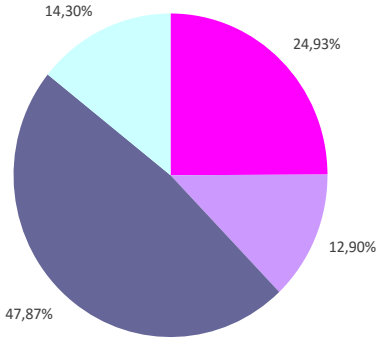

RECETTES ..... 71 898,21 €

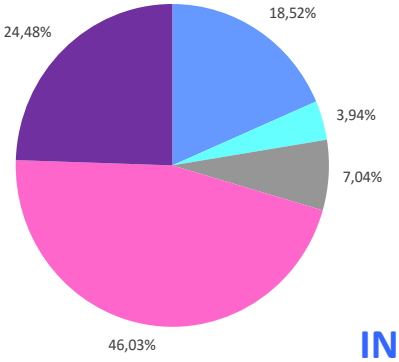

Redevance assainissement	13 314,52 €
Redevance modernisation réseau	2 829,49 €
Amortissement des subventions	5 062,00 €
Participation assainissement collectif	17 600,00 €
Excédent reporté	33 092,20 €

INVESTISSEMENT

DÉPENSES ..... 40 476,98 €

Extension réseau rue des Marquets	15 840,75 €
Extension réseau route d'Espinasse	13 485,00 €
Travaux de raccordement	874,00 €
Remboursement du capital	5 215,23 €
Amortissement des subventions	5 062,00 €

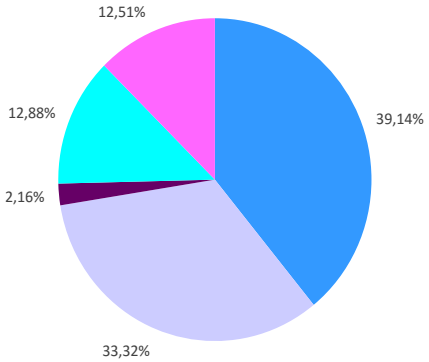

RECETTES ..... 10 130,77 €

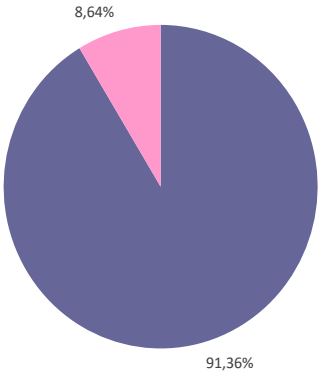

Dotations aux amortissements	9 255,00 €
Affectation du résultat 2013	875,77 €

TAUX DES CONTRIBUTIONS DIRECTES 2015

TAXES	BASES NOTIFIÉES	TAUX APPLIQUÉS	PRODUITS
Habitation	633 900 €	20,16 %	127 794 €
Foncier bâti	373 100 €	10,00 %	37 310 €
Foncier non bâti	61 400 €	34,69 %	21 299 €
Contribution entreprises	15 900 €	20,78 %	3 304 €

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL : VERS UN SERVICE

Le 30 juin 2014, le Conseil municipal a décidé d'acquérir une maison d'habitation, située au 12 route de Broût-Vernet, pour la réhabiliter et la transformer en deux bureaux locatifs, une salle d'attente et un sanitaire.

Un bureau est loué à une infirmière libérale depuis septembre 2015. L'autre est disponible actuellement. Cette réhabilitation répond aux normes en vigueur concernant l'accessibilité et l'économie d'énergie.

LE BATIMENT

Sous la conduite de Monsieur Olivier MICAUD, architecte DPLG, et après proposition de la commission communale «Bâtiments », les sept entreprises choisies par le Conseil municipal, ont déroulé leurs actions conformément à l'emploi du temps établi. Les travaux ont débutés en avril 2015 pour se terminer fin août 2015.

Le 29 août 2015 Agnès CHAPUIS, Maire, a inauguré les nouveaux locaux en présence de Monsieur le Préfet de l'Allier, d'élus, des entreprises et des Saint-Pontois.

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Pont
Maître d'œuvre	Olivier MICAUD
Économiste	IFTC
BET Électrique	BETG LEGAY
BET Fluides	Didier DESGOUTTES
Bureau de contrôle	Bureau VERITAS
Coordinateur SPS	SA3E

ENTREPRISES

Gros œuvre – Démolition	LEROUX
Menuiseries	DION
Plâtrerie – Peintures	MAZET
Carrelage – Faïences	Groupe BERNARD
Façades	LEROUX
Plomberie – Ventilation	MENSION Fils SARL
Électricité	CT ELEC

Montant des travaux : 113 435,75 € TTC

Subvention allouée par l'État (dotation d'équipement des territoires ruraux) : 28 415 €

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

RÉHABILITATION D'UN BÂTIMENT COMMUNAL : VERS UN SERVICE

29 août 2015 : inauguration en présence de M. le Préfet

LES ABORDS

Un aménagement du carrefour de la RD 222 et de la rue du Bourg a été défini en partenariat avec l'Agence Technique Départementale de l'Allier. Il fallait sécuriser l'entrée du bâtiment et limiter à 30 km/h la vitesse de circulation.

Parmi trois propositions, le Conseil municipal a retenu l'entreprise EIFFAGE TP qui est intervenue en octobre 2015 et il a été décidé :

- d'aménager une place de stationnement pour véhicule de personne handicapée,
- de continuer le trottoir existant, jusqu'à la rue du Bourg,
- de construire **une écluse** avec une bordure haute où la priorité pour la circulation est imposée (chaussée de 3,70m de large)
- de positionner **un ralentisseur**, sur la RD 222, **préparant l'arrivée au nouveau STOP,**
- d'implanter la signalisation verticale,
- d'effectuer le marquage au sol.

Montant des travaux : 15 482,10 € TTC

Le dossier de demande d'aide financière déposé auprès du Conseil départemental de l'Allier, au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière, sera pris en compte sur l'exercice 2016.

La réception des travaux s'est déroulée en deux fois :

- le 2 octobre 2015 pour l'aménagement intérieur et extérieur du bâtiment ;
- le 25 novembre 2015 pour l'aménagement routier et le stationnement.

TRAVAUX RUE DE LA FORÊT

En septembre 2015, la rue de la Forêt (voie communale n° 12), reliant la route départementale n° 27 à la rue des Rases (voie communale n° 13), a fait l'objet de travaux, pour améliorer la sécurité des nombreux usagers, permettant de :

Assainir la plateforme de la chaussée, en éliminant une zone humide, par le curage du fossé côté sud, sur 300 mètres (photo B).

Assurer l'écoulement des eaux pluviales vers le thalweg, par l'enfouissement d'une canalisation de 175 mètres de longueur et 300 mm de diamètre. Cette réalisation a fait l'objet d'un acte notarié indiquant la création d'une servitude.

Replacer la traversée de la chaussée en face du point naturel du passage de l'eau.

Renforcer le bas-côté par une poutre en matériaux de carrière sur 230 mètres (photo C).

Créer deux emplacements de stationnement temporaires opposés, distants de 240 mètres, afin de faciliter le croisement des gros matériels (photo P).

Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Luc FAURE de Saint-Bonnet-de-Rochefort, pour un coût de 12 067,20 € TTC.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

TRAVAUX RUE DE LA FORÊT

A

P

C

B

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

TRAVAUX DE VOIRIE

ROUTE D'ESPINASSE-VOZELLE

La création d'un trottoir de 120 mètres de long a été réalisée entre la rue des Marquets et le virage du château d'eau.

Ceci fait suite aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif séparatif réalisé en 2014, qui s'écoule en direction du château d'eau. Les eaux pluviales canalisées indépendamment s'écoulent en direction de la rue des Marquets.

Après consultation auprès des entreprises, c'est l'entreprise EIFFAGE qui a été retenue, avec un devis s'élevant à 12 501,60 € TTC.

Celle-ci a œuvré pour la pose et le scellement des bordures le long de la rue, courant juillet 2015.
Les trottoirs ont été compactés et gravillonnés pour faciliter le déplacement des piétons en toute sécurité.

MARQUAGE AU SOL

Pour améliorer l'utilisation des routes de notre village et dans un souci de sécurité routière, le marquage au sol de toutes les rues a été réalisé. Ceci par l'Unité Technique Spécialisée de Moulins, pour un coût de 2 014,96 € TTC.

POIDS PUBLIC : DISPARITION D'UN SERVICE PUBLIC

L'appareil public de pesage situé à proximité du rond-point a été démonté, le 10 août 2015, après décision du Conseil municipal, lors de la séance du 17 juillet 2012, pour les raisons suivantes :
- une utilisation extrêmement rare durant la dernière décennie,
- l'importance et le coût des travaux à effectuer pour l'obtention de l'agrément de conformité (échange du plateau de roulement de 15 m², contrôle des pièces métalliques du mécanisme, réfection de l'abri).

C'est l'entreprise CHARPENTIER située à Marcenat qui a assuré le démontage pour un montant de 400 € TTC.
Les gravats provenant de la démolition des vestiaires de l'ancien terrain de football, ont permis le remplissage de la fosse, d'environ 25 m^3. La réalisation gratuite de ce travail est due à une équipe communale.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

La commune a sollicité les services de l'A.T.D.A. pour établir un diagnostic de la voirie de notre commune.

Ce diagnostic visait deux objectifs :

- en premier lieu, faire l'inventaire de l'état de la voirie avec indication du niveau d'urgence à intervenir pour la remise en état ;
- en second lieu mesurer l'ensemble des voies pour en connaître la longueur actuelle.

A l'issue de l'état des lieux fait par l'A.T.D.A., un tableau récapitulant l'ensemble des voies communales avec un classement de niveau d'urgence à faire des travaux a été transmis. Par ailleurs, la longueur de la voirie communale s'étend maintenant sur 16 750 mètres, au lieu de 14 500 mètres précédemment.

Les membres de la commission voirie ont profité de ce travail pour mettre en cohérence les appellations des voies avec les panneaux indicateurs. Ainsi, les chemins de Fouranges à Vendat ; de la Forêt aux Rases ; de la Lécholle ; des Marquets ; des Grands Gaudons ont respectivement été enregistrés sous leur nouvelle appellation : route de Lourdy ; rue de la Forêt ; rue des Rases ; rue des Marquets ; rue des Gaudons. Quant au chemin du Courtioux, il a été supprimé et rattaché à la rue des Gaudons.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

ACQUISITION D'UN TRACTEUR-TONDEUSE

Le tracteur-tondeuse de la commune, acquis en 1991, devait régulièrement faire l'objet de réparations. En conséquence, en Conseil municipal, il a été décidé d'en acheter un autre.

Cet engin devant être utilisé de manière régulière sur la voie publique, il convenait de faire le choix d'un engin homologué pour circuler dans le respect de la réglementation. De plus, dans le cadre de la médecine du travail et de la prévention des risques liés aux conditions de travail, une étude ergonomique a été sollicitée auprès d'un ergonome et du médecin de santé au travail. Il a résulté de ces études que des aménagements spécifiques devaient être apportés.

Ces prescriptions ont fait l'objet d'une aide financière de la part du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) à hauteur de 10 000 €.

Ainsi le coût du tracteur-tondeuse est revenu à la somme de 3 320 €, après déduction de la reprise de l'ancien matériel et de l'aide apportée par le FIPHFP.

TRAVAUX, ÉQUIPEMENTS

BÂTIMENTS COMMUNAUX

MAIRIE – ÉCOLE :

L'association des chantiers d'insertion sont intervenus sur la commune cet été. Les volets de l'école, le préau et la porte de garage de la mairie ont été décapés, repeints dans les règles de l'art.

La Communauté de commune du Bassin de Gannat ainsi que le Conseil départemental financent l'association à hauteur pour la CCBG de 50 000 € et le CD de 150 000 €, la main d'œuvre de salariés en recherche d'emploi et en situation précaire. Le but étant de les aider à reprendre ''pied'' dans la vie active et pouvoir ainsi se voir offrir des contrats de travail.

Les communes quant à elles fournissent les matériaux nécessaires aux travaux.

GARDERIE PERISCOLAIRE :

Le parquet de la garderie a été poncé et vitrifié, un chauffe-eau a été installé. Ces travaux apportent sans aucun doute du confort aux enfants et une facilité d'entretien.

Avant les travaux

Après les travaux

ÉGLISE :

Le toit de l'église Saint-Mayeul de Saint-Pont a bénéficié d'un suivi global : remise en place des tuiles déplacées par un vent violent et remplacement des tuiles cassées ou usées.
C'est l'entreprise Denis LE-PORH qui s'est chargée de ces travaux pour un montant de 1 272 € TTC.

DES AÎNÉS, DES VOISINS OU NATIONALE : À CHAQUE SAISON, SA FÊTE À LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-PONT !

16 DECEMBRE 2014, LE TEMPS DES AINES :

Parmi les temps forts de la commune, le repas annuel proposé par les membres du CCAS aux aînés figure en bonne place ! Il a traditionnellement lieu le deuxième samedi de décembre.

C'est le traiteur saint-pontois Patrick MAURICE qui était aux fourneaux, pour régaler des invités gourmets et gourmands.

Entre tours de chants aux tours de danse, les bavardages et les rires vont bon train.

A ceux qui ne peuvent être présents, les membres actifs du CCAS rendent une visite et remettent un colis de Noël.

L'édition 2015 du repas des ainés, le samedi 12 décembre dernier, a confirmé l'adage de cette journée placée sous le signe de la convivialité : les années passent mais la bonne humeur reste !

Le CCAS, c'est quoi ? *Le centre communal d'action social, en charge de la politique municipale en faveur des personnes en difficulté, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Il est présidé par Madame le Maire et géré par un conseil d'administration composé pour moitié par d'élus et pour moitié des habitants de la commune.*

29 MAI 2015, LE TEMPS DES VOISINS :

Le printemps, ce sont les jours qui rallongent, les jardins qui explosent de couleurs et d'odeurs, les fenêtres qui s'ouvrent, le plaisir d'être dehors !

Pour le célébrer et à l'occasion de la « fête des voisins », une poignée de Saint-Pontoises et Saint-Pontois se sont réunis à partir de 19 heures, à la salle polyvalente, autour d'un pique-nique tiré du sac. A travers ce rendez-vous, l'objectif était surtout de donner l'occasion aux nouveaux venus de faire connaissance.

Cette manifestation sera reconduite en 2016 sous l'égide du Conseil municipal.

14 JUILLET 2015, LE TEMPS DES CITOYENS :

Au petit matin et sous une chaleur déjà écrasante, les membres du Tennis Club de Saint-Pont sont déjà sur le pont pour préparer les animations de la journée.

A 14 heures, quarante équipes de deux joueurs, boules en main, s'affrontent dans la bonne humeur, avec de nombreux lots à la clé. On tire, on pointe, on rit, on paie sa tournée à la buvette entre deux parties, le temps d'avaler une part de gâteau et de se rafraîchir. Des stands d'activités divertissent les enfants, pour le plaisir des grands qui peuvent discuter et profiter de l'après-midi.

A 20 heures, le repas champêtre servi sous les arbres a réuni soixante convives, ravis de partager une bonne paëlla mais surtout de prolonger ce moment de convivialité.

En raison des risques d'incendie liés au contexte climatique caniculaire, le feu d'artifice n'a pu être tiré au château.

Fort du succès de cette manifestation 2015, le Tennis Club prévoit sa réédition en 2016 et nous espérons vous y voir nombreux.

Resto-Bar-Tabac
Repas & Banquets
Plats à emporter
Kiki et Mimi
Vous accueillent
tous les jours
sauf lundi après-midi
03110 Espinasse-Vozelle
Tél. 04 70 56 51 32

VIDANGES
GAUME
• Assainissement • Fosses septiques • Fosses d'aisance • Puits perdus •
• Piscines • Bacs à graisse • Nettoyage haute-pression des sols •
• Pompage station • Débouchage et curage (conduits toute nature) •
ZA Les Combes – RN9 – 03110 Brout Vernet
Tél. 04 70 58 25 79 Fax 04 70 56 86 84

Ets CARTON
McCORMICK
Kubota
LAVERDA
03110 BROUT-VERNET - Tél : 04 70 58 21 02 — 63350 MARINGUES - Tél : 04 73 73 85 71

Patrick COGNET
Chemin de Champcourt
03300 CUSSET
CHARPENTE
ESCALIERS
ISOLATION

DETERCENTRE
Pro Hygiène Service
Votre assurance hygiène
Ventes aux professionnels et aux particuliers exigeants
3, rue Olivier Grasset - B.P. 5086B - 03300 CUSSET
Tél. 04 70 31 88 66 - Fax 04 70 31 58 81
E-mail : detercentre.03@wanadoo.fr

AD
CARROSSERIE CPM AUTO SARL
03800 GANNAT - 04.70.90.54.83
Réparations mécanique – Carrosserie toutes marques
Vidange – Distribution – Pneumatiques – Freinage
Diagnostique moteur – Vitrage – Prêt de véhicule

La Rosalyce
Boucherie
Charcuterie
Volailles
Rayon frais
Vente en ligne
www.boucherie-la-rosalyce.com
Tél. : 04 70 32 37 13
Port. 06 33 41 70 61

Semonsat Fils
Carrières • Travaux
Publics et Particuliers
Tous travaux de terrassements
démolitions, location d'engins...
TÉL. PORT. : JEAN-CHRISTOPHE
06 80 14 48 76
TÉL. PORT. : STEPHANE
06 80 14 48 80
30, Rue Maurice Barroin - 03800 GANNAT
Fax 04 70 90 80 88 - Tél. Bureau 04 70 90 84 60
semonsat.bureau@orange.fr

EIFFAGE
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE
Route d'Hauterive - 03200 ABREST
Tél : 04 70 32 22 00 - Fax : 04 70 32 66 81
- Travaux de voirie
- Aménagements industriels
VRD - Terrassements - Assainissement
- Sols industriels et sportifs

Groupama
Toujours là pour moi.
ASSURANCE
BANQUE-ÉPARGNE
Marché particuliers-retraités
Contacter Maguy SOIGNEUX
TÉL : 09.74.50.30.55
FAX : 04.70.90.34.84
Réception à l'agence
72 Grande Rue, 03800 GANNAT
Rendez-vous à domicile
Communiqué caisse locale Andelot-Béron

ÉCOLE

ANNÉE SCOLAIRE 2014/2015

L'école de Saint-Pont accueille 24 élèves de CM 1.

Comme chaque année maintenant depuis cinq ans que je suis en poste ici, ma classe s'est rendue **au salon du livre et de la littérature jeunesse « DINO FABULO » à Gannat** dont le thème était « la mythologie ». C'est donc sur des lectures d'histoires mythologiques que nous avons orienté notre travail de classe ; une activité très enrichissante pour la culture générale des élèves. Ce fut l'occasion pour la classe de créer de toute pièce un monstre mythologique dont les attributs furent inspirés de tous ceux que nous avions rencontrés. Voici comment est né **le « SAINTPONTAURE »** !

Nous avons rencontré un auteur, **Jean-Sébastien BLANCK**, au salon et nous avons pu échanger avec lui pendant une heure et demie sur les métiers d'écrivain, d'éditeur et d'illustrateur.

Nous avons aussi pris l'habitude d'inviter dans notre classe pour une demi-journée un auteur. Cette année, c'est **Christine PALLUY** que nous avons reçue et avec laquelle nous avons passé une matinée très agréable et intéressante.

La brigade motorisée est venue à l'école **pour initier les élèves à la sécurité routière** : parcours en vélo dans la cour, apport théorique en classe.

Depuis plusieurs années déjà, l'école et le club de Tennis de Saint-Pont travaillent ensemble pour assurer **des cours d'initiation au tennis**. Merci donc à Mme Céline BRETEAU, présidente du Tennis Club et à Mme Carine SNANEDJ, licenciée du club, qui donnent de leur temps pour venir assurer les cours bénévolement lorsque le temps s'y prête et nous permettent de profiter du court et des équipements. Pour cette période, l'activité est mise en veille mais elle reprendra au printemps avec les beaux jours.

ÉCOLE

Pour clore cette année, n'ayant pas pu partir en classe découverte une semaine, comme il était d'usage tous les trois ans dans ce RPI, à cause des restrictions budgétaires, nous avons fait **un petit voyage de deux jours quand même à Saint-Bonnet-de-Troncais, en camping**.

Ce voyage a été financé intégralement par la coopérative scolaire de la classe de Saint-Pont, grâce aux différentes actions initiées tout au long de l'année (marché de Noël, tombola chocolat du printemps, photo de classe, fabrication et vente de calendriers etc…). Les élèves ont ainsi découvert la forêt de Tronçais, le tir à l'arc, la randonnée en VTT, la pêche en étang, le mini-golf et surtout la vie en collectivité au camping. Ce fut une expérience inoubliable et très sympathique.

ANNÉE SCOLAIRE 2015/2016

Cette année démarre dans de bonnes conditions et avec des habitudes déjà bien installées puisque les CM1 de l'an dernier sont devenus mes CM2 de cette année. Les horaires et APC école n'ont pas changé depuis l'an dernier.

La liaison CM2/6ème va se mettre en place avec le collège de Gannat. Il s'agit d'un projet en commun autour d'un ouvrage « Tifi en Haïti » que les 6èmes et les CM2 vont découvrir chacun dans leur classe, puis échanger leurs commentaires et productions d'écrits par mail. L'auteur du livre étant invité au salon « DINO FABULO », nous la rencontrerons ainsi que la classe de 6ème, à cette occasion et nous finaliserons notre projet lors de la visite de fin d'année au collège.

La classe a réalisé **son calendrier** que les Saint-Pontois attendent maintenant, autour du thème de l'école et des matières qui y sont enseignées. N'hésitez pas à venir les voir à la mairie ou à l'école, ils sont au prix de 5 euros, au profit des élèves de la classe.

Je vous donne rendez-vous le vendredi 18 décembre à la salle polyvalente de Saint-Pont où j'organise cette année encore **un marché de Noël**. Les élèves et moi vous attendons nombreux.

Je tiens à renouveler mes remerciements sincères à Joëlle, Myriam, Carine et Pascal, personnels communaux, qui par leur aide au quotidien et leur agréable compagnie, me permettent de travailler dans de bonnes conditions.

Bonne année à toutes et tous.

Bonne année à toutes et tous.

SOUVENIR FRANÇAIS

Le comité du Souvenir Français a nommé le 6 octobre, Mme Agnès CHAPUIS, Maire de Saint-Pont, Présidente d'honneur. M. Pierre PRADE, qui nous a accompagnés depuis la création de notre section en 1996, et notamment lors de l'inauguration de la stèle et la remise du drapeau le 20 novembre 2005, reste naturellement aussi Président d'honneur.

Notre drapeau a été présent comme chaque année aux célébrations du 8 mai et du 11 novembre, ainsi qu'à diverses cérémonies dans d'autres communes du département.

Lors de l'assemblée départementale du 18 octobre, le renouvellement de notre section a été souligné par la remise, le même jour, de la première récompense, le diplôme d'honneur à Élodie DUFOUR, notre plus jeune adhérente, et de la dernière, la médaille de vermeil à bélière laurée à Didier MANHÈS D'ANGENY, notre président fondateur, remise effectuée par le Docteur DESTEMBERG, Président général du Souvenir Français de l'Allier. C'est un signe, un appel pour que d'autres jeunes suivent Élodie et nous rejoignent, fidèles à la mémoire de ceux qui nous ont précédés.

L'année a été marquée par l'inauguration le 6 novembre, de l'Historial du Paysan Soldat créé à Fleuriel, dans un cadre enchanteur par le Docteur DESTEMBERG. Ce fut une très belle cérémonie avec la présence tout à fait exceptionnelle de la flamme de l'Arc de Triomphe, transportée spécialement depuis Paris, de notre Président national, le Contrôleur général des Armées, Serge BARCELLINI, et de nombreuses personnalités.

14 18 CENTENAIRE

A.C.P.G. – C.A.T.M.

Sous un beau soleil, de nombreux Saint-Pontois ont tenu à être présents à la cérémonie du 11 novembre, pour les dépôts des gerbes du Souvenir Français et de la municipalité.

Beaucoup de jeunes et même très jeunes ont participé activement : l'un pour la première fois porte-drapeau, un petit garçon entonnant avec beaucoup de courage et a capella ''La Marseillaise'', une jeune fille lisant avec émotion une lettre d'une femme à son époux combattant dans les tranchées.

Le pot de l'amitié offert par la commune a suivi ces instants de recueillement.

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE

Notre association remercie la municipalité pour son aide financière et les prêts des salles communales qui nous permettent d'organiser nos réunions et repas.

Nous remercions également les propriétaires de terrains et les exploitants agricoles pour la confiance qu'ils nous accordent.

L'automne est la saison préférée des chasseurs. Durant la période du 20 septembre au 3 janvier, la chasse individuelle au petit gibier est autorisée les dimanches et jours fériés.

La chasse en battue est toujours organisée dans le respect des règles de sécurité, aussi aucun reproche n'est fait à un chasseur lorsqu'il ne tire pas.

Depuis des années, nous agissons pour une bonne gestion de la faune sauvage et nos comptages de lièvres effectués au début du mois de mars nous ont permis de constater une légère augmentation de cette espèce sans être pour autant satisfaisantes. Aussi nos prélèvements ont été très modestes.

La régulation des prédateurs, notamment du renard, est effectuée par des tirs d'été, des battues pendant la saison de chasse et parfois du déterrage. Malgré cela, nous avons à déplorer de gros dégâts sur le gibier sédentaire ainsi que sur certains poulaillers qui ont été visités par des goupils. Un éleveur a perdu plus de cinquante volailles en quelques semaines. Aussi nous devons accentuer nos efforts pour la régulation des renards.

Comme chaque année, en ouverture de saison, le repas de septembre a permis aux convives de déguster le sanglier cuit à la broche.

Thierry PRADE

Composition du Conseil d'administration

Président.....	Thierry PRADE
Vice-président.....	Philippe ARNAULT
Secrétaire.....	Pascal GIBBE
Trésorier.....	Julien GOUGAT
Membres.....	Michel COURTINAT, Bernard ETIENNE, Éric MOULIN, Michel PINFORT et Franck POYET

LES BALLONS EN FOLIE

En voilà une idée qui a du souffle !!…
En effet, l'association « Les Ballons en Folie » vient de voir le jour à Saint-Pont !
Nicolas vous propose des numéros de sculptures sur ballons de tous genres et de toutes formes. Que ce soit en spectacle de rue, en complément d'animations (anniversaires, mariages), pour un marché ou une fête patronale, les sculptures seront appréciées des petits et des grands.

Nicolas PETIT-BARAT
Lesballonsenfolie@gmail.com
06.81.49.38.63

ASSOCIATIONS

SAINT-PONT LOISIRS ET DÉCOUVERTE

L'association « Saint-Pont Loisirs et Découverte » est **ouverte à toute personne ou famille** qui désire **découvrir des activités ludiques, culturelles et sportives** dans une ambiance conviviale. Toutes les **activités sont gratuites pour les enfants** et les adultes bénéficient d'un tarif réduit.

Notre première activité culturelle a débuté le 19 octobre 2014 par **une visite du Mupop (Musée des musiques populaires) de Montluçon** avec, entre autres, une exposition sur les années Disco.

Le 16 novembre 2014, enfants et adultes se sont affrontés amicalement au **Battle Laser (laser game) de Clermont-Ferrand**.

Nous avons fêté Noël un peu en avance le 6 décembre 2014 à la salle polyvalente autour d'un repas préparé par un traiteur puis enfants et ados se sont vus offrir comme chaque année une carte cadeau.

Notre loto du 8 février 2015 a, comme tous les ans, remporté un vif succès et fait de nombreux heureux.

Pour la troisième année consécutive, **la troupe du « Théâtre des Trois Roues » de Biozat** nous a régalés le 21 mars 2015 avec la comédie « Aux Frais de la Princesse », devant une salle comble.

C'est sous une chaleur estivale que nous avons visité le 12 avril 2015 **le château de Lapalisse** accompagné d'un guide qui nous a fait découvrir l'histoire du château et de la famille de La Palice.

Pour clôturer la saison, **c'est dans l'Indre que nous avons passé le week-end des 4 et 5 juillet 2015**.

Dans la matinée du samedi, nous avons découvert la maison où a été tourné le film « Jour de Fêtes » de Jacques Tati, actuellement transformée en musée racontant l'histoire du tournage dans ce petit village de Sainte-Sévère-sur-Indre. Après un pique-nique, nous avons partagé avec une guide passionnée la vie de l'écrivain George Sand et visité sa demeure de Nohant.

C'est à Argenton-sur-Creuse, dans un ancien moulin à eau transformé en centre d'hébergement que nous attendait un excellent dîner au bord de l'eau ainsi qu'une bonne nuit de repos.
La matinée du dimanche a été partagée selon les goûts entre promenade dans le centre historique d'Argenton, canoës ou pédalos sur la Creuse.

Après, une fois encore, un bon repas au centre d'hébergement, l'après-midi a été consacrée à la découverte du Moulin de meunier d'Angibault à Montipouret, moulin qui a inspiré à George Sand son roman « Le Moulin d'Angibault ».

Le 4 octobre 2015, petits et grands, jeunes et moins jeunes, se sont essayés et se sont beaucoup amusés au DiscGolf de Target. Le DiscGolf se joue comme le golf, mais au lieu de lancer une balle à l'aide d'un club, on lance un disque (frisbee) à la force du bras pour atterrir dans un panier. L'objectif est de réaliser un parcours composé de 18 paniers en un minimum de lancers.

Le Mupop de Montluçon ayant eu beaucoup de succès l'année dernière, certains ont souhaité y retourner en novembre, afin de voir notamment l'exposition sur Michel Polnareff.

Programme prévu pour 2016 :

- *16 janvier : repas de nouvel an*
- *7 février : loto*
- *19 mars : pièce de théâtre*
- *10 avril : hippogriffe à Montbeugny*
- *22 mai : zoo du Cézallier*
- *2 et 3 juillet : week-end en Dordogne*

Nous remercions la municipalité qui nous accorde une subvention et toutes les personnes qui participent à la réussite du loto et de la soirée théâtrale, les bénéfices servant au financement de nos activités et sorties. Merci également aux membres de l'association qui s'impliquent activement et s'investissent beaucoup dans l'organisation des activités et sorties.

Toutes les personnes qui souhaiteraient nous rejoindre ou désireraient plus de renseignements peuvent s'adresser à Corinne CHABAUD (04.70.90.57.57) ou Isabelle RANDOING (04.70.90.56.97).

La cotisation annuelle s'élève à 25 euros par famille.

TENNIS CLUB

Le Tennis Club de Saint-Pont est une association qui permet à tous de pratiquer le tennis dans la convivialité. Il est possible d'intégrer les équipes pour participer aux compétitions.

Licence adulte : 60€ Licence enfant : 35€

La saison 2015 s'est parfaitement déroulée, le club comptait 41 licenciés dont 16 enfants.

Les trois équipes adultes qui ont représenté le club en participant aux tournois départementaux se maintiennent en milieu de tableau. Pour la première fois, l'équipe masculine est championne d'Allier de la coupe d'Épiphanie. Une grande satisfaction pour les joueurs ainsi que pour le club.

De plus une équipe jeune (deux garçons et deux filles) de la catégorie des 11-14 ans a participé à une compétition mixte et une équipe jeune garçons, à l'interclub d'été 13-14 ans.

Le club a inscrit au total onze équipes sur la saison ; ce qui est très bien, vu l'effectif du club.

Des entraînements sont mis en place deux fois par semaine (en courts couverts à Vichy pour la période hivernale).

Malgré une légère baisse d'effectif, l'école de tennis est composée de trois groupes. Les cours ont été assurés par Anne-Marie KELLER, Patricia SAVIGNY-GAILLARD et Céline BRETEAU. Cinq enfants ont participé au Challenge Inter Écoles de tennis ; cela leur a permis de découvrir la compétition et de mettre en pratique les conseils de leurs éducateurs.

L'année 2015 a démarré avec sa traditionnelle galette des rois, pendant laquelle les cadeaux de Noël ont été remis aux enfants (partie de Bowling et places de cinéma pour le plus jeune des enfants).

La brocante organisée le dernier dimanche de juin s'est déroulée parfaitement en accueillant soixante exposants.

Le concours de pétanque du 14 juillet a eu un vif succès, suivi d'un repas qui a permis de réunir une soixantaine de convives. Les membres du club remercient vivement la municipalité pour sa participation.

Le traditionnel méchoui a clôturé la saison 2015 avec les finales du tournoi interne organisé par Jérôme BAYLE. Les vainqueurs des finales sont Éric DUPONT pour les hommes et Sandrine DUPONT pour les femmes.
L'investissement des membres du club permet sa pérennité.

L'assemblée générale s'est tenue le 30 octobre 2015 et le bureau a été renouvelé :

Présidente	Secrétaire	Trésorière
Céline BRETEAU (04.70.90.58.37)	Carine SNANEDJ	Marjorie PONCET

Pour la saison 2016, de nouveaux projets sont envisagés pour le développement du club.

CLUB DE L'ÂGE D'OR

Bonjour cher lecteur,

Comme tous les ans à la même période, je profite de l'édition du bulletin municipal pour pénétrer dans votre foyer…

Je voudrais parler du Club de l'Âge d'Or et pour mieux se connaître pourquoi ne viendriez-vous pas lors d'une de ses réunions ? Notre association se réunit tous les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois (sauf en juillet et août) à partir de 14 h 30.

Il est essentiel pour nous, les anciens, qu'un lien avec les plus jeunes retraités s'installe afin d'assurer la relève.

Il y a toujours l'incontournable **belote**. **Le tarot** attend des adeptes, heureux de renouer avec ce jeu, pour devenir une activité à part entière.

Au cours de l'année, en dehors des goûters copieux, nous nous retrouvons quatre fois autour d'une bonne table (dont une sortie « friture et cuisses de grenouilles »).

Pour que le club vive, nous percevons des cotisations et organisons deux concours de belote. D'autre part, la municipalité nous accorde une subvention.

Quelques marcheurs arpentent les rues de notre village ou les forêts alentour et sont de retour pour déguster un chocolat chaud (ou un café) accompagné de délicieux gâteaux.

Le jeu de scrabble a également ses adeptes et les scores établis sont parfois dignes de ceux du concours national, grâce à Denise, Michelle et nos deux Françoise.

La pétanque s'inscrit également dans nos activités et notre bouliste, Dédé, presque professionnel, est toujours là pour donner de bons conseils.

Malgré tout ceci, il faut que les jeunes retraités d'aujourd'hui viennent à notre rencontre afin de créer un lien pour les soutenir lorsqu'ils auront vieilli…

Bernadette BONNELYE, Présidente du club

À TOUT BOUT'SCÈNE

« À Tout Bout'Scène » est une association saint-pontoise conçue **pour soutenir et développer tout projet musical**, tant au niveau des acteurs de la scène locale musicale (en aidant ceux-ci dans leur communication, la gestion de leur projet, en appui technique…) que des lieux de diffusion (prêt ou location de matériel, conception d'évènements, mise en contact artistique…).

L'association étoffe son carnet d'adresses, aussi n'hésitez pas à la contacter au **06.61.71.95.75**, afin de vous faire connaître en tant que musicien, groupe, artiste de toute discipline ou lieu de diffusion.

Terrassement, empierrement, aménagement des allées,
raccordement des EU et EP
Micro-station d'épuration biologique

SAS G.D.T.T.

29-31, rue de Vichy – 03110 VENDAT

06.71.64.09.55 **06.80.23.49.16**

mail : d.goulefert@gdtt.fr
site : www.gdtt.fr

CT ELEC

5 rue de la République
03390 MONTMARAULT
ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ
*BÂTIMENT*INDUSTRIE*CHAUFFAGE TOUTE ÉNERGIE*RÉNOVATION*
SIRET

Tél : 04.70.02.98.27 – Fax : 04.70.07.36.26
Mail : christophe.tauveron@orange.fr

L.T.A

Les Travaux de l'Allier

TRAVAUX PUBLICS – GÉNIE CIVIL
MAÇONNERIE – BÉTON DÉSACTIVÉ
TERRASSEMENT –
ASSAINISSEMENT

21, rue Jean Bonnet – 03300 CUSSET

Tél. : 04.70.97.43.67
Fax : 04.70.98.44.19

Audio Vision Service
Télé • Vidéo • Hi-fi • Electroménager
Antennes

2, place de la République **03700 BELLERIVE/Allier**
Tél. : 04.70.98.71.43 Fax : 04.70.98.27.50

Ouvert 6 jours sur 7

SARL ALLAGNON

TRAVAUX DE DRAINAGE – MISE AUX NORMES
ASSAINISSEMENT AUTONOME INDIVIDUEL
TERRASSEMENT

Les Cassons
03500 BAYET **Tél. / Fax : 04 70 90 55 18**

CULTUR'QUAD
Ventes Réparations Locations
Matériel espace vert et quad

5 avenue des portes occitanes
ZI du Malcourlet 03800 Gannat
Tel 04 70 90 03 86 Fax 04 70 90 05 07
Email : accueil@culturquad.com http://www.culturquad.com

MENSION SARL **Fils**
CHAUFFAGE - SANITAIRE - ZINGUERIE
ENERGIE RENOUVELABLE
ELECTRICITE GENERALE

mension.fils@orange.fr
04 70 56 61 67
3 hameau de Gizat - 03140 CHANTELLE

SAG VIGILEC
Nos énergies pour vos réseaux

Ingénierie
Électricité HTA & BTA
Éclairage
Télécommunication
Gaz
Énergies renouvelables

REGION LOIRE-AUVERGNE
Agence Bourbonnais
Les Paltrats • F-03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
T +33 (0)4 70 45 35 15 F +33 (0)4 70 45 76 93

www.vigilec.fr

Ouvert tous les midis
du Mardi au Dimanche
et les soirs, Jeudi, Vendredi
et Samedi

Restaurant
Le Relais Bourbonnais
Cuisine traditionnelle et du terroir
04.70.58.21.16
www.lerelaisbourbonnais.com

CENTRE SOCIAL LA MAGIC

UNE ASSOCIATION AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

La MAGIC, vous connaissez ? Mais est-ce que vous savez réellement ce qu'est un centre social et ce que fait concrètement le centre social La MAGIC ?

Un centre social, c'est **un foyer d'initiatives**, porté par des habitants associés, appuyé par des professionnels capables **de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social local** pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Pour être plus clair, les centres sociaux accompagnent les habitants dans leurs projets, leurs envies, avec comme objectif l'épanouissement personnel et collectif sur un secteur de vie.

Le territoire de La MAGIC est composé de 24 communes[1].

Comme toute association, La MAGIC est dirigé par un Conseil d'administration. La particularité de ce conseil réside dans sa composition.

En effet, chaque commune désigne un représentant au sein de son Conseil municipal pour siéger au Conseil d'administration. En parallèle, les adhérents élisent parmi eux des administrateurs qui sont obligatoirement plus nombreux que les représentants des communes.

Cet amalgame d'élus et d'habitants permet à notre association d'être à la fois
porteur de la parole des habitants mais également d'avoir une écoute attentive des communes.
Il permet également de **construire un projet social, une feuille de route associative,**
qui correspond autant aux besoins et attentes des adhérents qu'à ceux des communes.

L'année 2016, année de redéfinition de la feuille de route de notre association va être une année charnière. Elle va nous permettre de réviser nos actions, nos orientations, en nous appuyant sur un diagnostic de territoire, les résultats de rencontres avec les habitants, les élus, les associations et toutes les forces vives présentent sur les 24 communes. D'ores et déjà, de grands axes de travail apparaissent :

LA JEUNESSE

La MAGIC développe depuis plusieurs années des actions en direction de la jeunesse (séjours jeunes et ados, aide aux départs en vacance autonomes, implication sur les TAP, appui aux conseils municipaux d'enfants, ateliers sportifs, culturels…).
En 2016, cette jeunesse sera consultée pour construire avec eux un projet sur 4 ans qui lui permettra de s'épanouir, de développer des initiatives…

[1] Barberier, Bayet, Broût-Vernet, Chantelle, Chareil-Cintrat, Charroux, Cognat-Lyonne, Deneuille-lès-Chantelle, Escurolles, Espinasse-Vozelle, Étroussat, Fleuriel, Fourilles, Jenzat, Le Mayet d'École, Monteignet-sur-l'Andelot, Saint-Didier-la-Forêt, Saint-Germain-de-Salles, Saint-Pont, Saint-Rémy-en-Rollat, Saulzet, Taxat-Senat, Ussel d'Allier et Vendat.

CENTRE SOCIAL LA MAGIC

LA FAMILLE

Quand La MAGIC parle de famille, elle l'aborde dans sa dimension intergénérationnelle et propose à tous ceux qui la composent de réfléchir à des actions qui permettent l'épanouissement de chacun de ses membres et le développement de liens sociaux entre les familles.

LA VIE ASSOCIATIVE

Grâce à l'ouverture d'un PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative) en janvier 2016, La MAGIC souhaite développer l'accompagnement des associations du territoire. Chaque association trouvera au centre social conseil, appui, aide et information sur la vie associative.

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Après les succès des achats groupés énergétiques, de la quinzaine commerciale, la commission va envisager de nouvelles formes d'initiatives sociales et solidaires (gratuiterie, recyclerie, AMAP, SEL…).

Bien évidemment, les futurs axes de travail de La MAGIC ne sont pas encore bloqués et toutes les forces vives du territoire, tous les habitants peuvent apporter leurs idées, leurs envies pour concevoir un projet qui intègrera le plus grand nombre et sera profitable à l'ensemble des habitants.
Pour cela, rien de plus simple : **venez échanger avec nous lors des différents temps de rencontres qui seront programmés début 2016 ou venez au centre social**.

Les autres activités du centre social La MAGIC

Portage de repas à domicile

Transport à la demande

Service mandataire

Organisation d'anniversaires

INTERCOMMUNALITÉ

SICTOM SUD-ALLIER : UNE NOUVELLE PLATEFORME

Depuis le 1er octobre 2015, une plateforme dédiée au dépôt des végétaux est mise à disposition, dans les déchetteries de Charmeil et Gannat. Concernant la déchetterie de Bayet, la plateforme ouvrira ses portes le 1er janvier 2016.

- **Vous êtes professionnels** :

Vous ne pouvez plus vider dans les bennes « végétaux » traditionnelles. **Le vidage sur la plateforme « végétaux » est obligatoire et payant** pour tous les professionnels, artisans, agriculteurs, auto-entrepreneurs et personnes en chèque emploi-service.

Pour rappel, le coût moyen de collecte et de traitement d'une tonne de végétaux s'élève à 80 € TTC.

- **Vous êtes particuliers** :

Vous possédez un fourgon, un camion-plateau, une remorque double essieux ou une remorque agricole, **le vidage de vos végétaux sur la plateforme est obligatoire et payant**.

Vous possédez un véhicule léger avec ou sans remorque (simple essieux) ou un petit utilitaire léger, **le vidage de vos végétaux est gratuit et s'effectue dans les bennes traditionnelles**.

➲ **N° Vert : 0.800.831.628**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE GANNAT
UN NOUVEAU SERVICE INTERCOMMUNAL

Depuis le 1er juillet 2015, le nouveau service d'instruction des autorisations d'urbanisme de la Communauté de communes du Bassin de Gannat instruit les demandes de permis de construire, de permis d'aménager, de certificats d'urbanisme opérationnels, de permis de démolir et les déclarations préalables des communes de Gannat, Mazerier, Saint-Pont, Saint-Priest d'Andelot et Saulzet.

La mise en place de ce service fait suite aux dispositions de la loi ALUR qui met fin à l'instruction de ces actes par les services de l'État (Direction Départementale des Territoires).
Le dépôt des dossiers se fait toujours en mairie. Toutefois, en complément de l'information qui pourra être apportée par les services communaux, les pétitionnaires auront la possibilité d'obtenir des conseils sur leur projet auprès des instructrices du service urbanisme de la Communauté de communes du Bassin de Gannat.

Communauté de communes du Bassin de Gannat
1 place Fresnaye – 03800 GANNAT
04.70.90.10.38

INTERCOMMUNALITÉ

PERSPECTIVES ET ÉVOLUTION DE L'INTERCOMMUNALITÉ

La loi NOTRe du 7 août 2015 prévoit un schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) avec de nouvelles règles. Celles-ci visent à élargir les périmètres des intercommunalités, obligeant la Communauté de communes du Bassin de Gannat à fusionner avec ses voisines.

Au second semestre 2014, la com com du Bassin de Gannat s'est naturellement tournée vers la com com Sioule, Colettes et Bouble. Courant 2015, elle a opéré un rapprochement avec la com com du Pays Saint-Pourcinois. Le schéma retenu par le Préfet de l'Allier intégrerait donc les trois intercommunalités du Bassin de Gannat, de Sioule, Colettes et Bouble et du Pays Saint-Pourcinois.

Parallèlement et dès l'annonce de ces fusions, l'ensemble du Conseil municipal de Saint-Pont s'est interrogé sur la place de la commune au sein de ces futures communautés de communes.

De par leur mode de vie et leurs habitudes au quotidien, de nombreux Saint-Pontois sont tournés vers le bassin de Vichy. Pour exemple, sur tous les enfants du village scolarisables, la moitié le sont dans le RPI, l'autre moitié sur les communes de Vendat, Bellerive-sur-Allier, Espinasse-Vozelle et Vichy. En effet, pour ces parents travaillant dans l'agglomération vichyssoise, il est plus facile de gérer les activités extrascolaires avec les centres aérés, les associations sportives et culturelles de la communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier (VVA).

VVA est une force sur notre territoire. Elle jouit de compétences et d'infrastructures au service de la population et de services techniques en soutien des communes.

Au bénéfice de sa proximité géographique avec le bassin de Vichy, ce rapprochement apparaît comme stratégique pour la commune, au regard de la future grande région Auvergne-Rhône-Alpes et le pôle métropolitain Clermont-Ferrand – Vichy.

Rejoindre VVA, c'est intégrer une intercommunalité qui pèsera dans les projets de cette région nouvelle. D'autant qu'à terme, l'État envisage de ne retenir que trois grandes communautés d'agglomération dans le département.

Afin de prendre la décision d'une demande d'intégration à VVA, j'ai étudié les comptes et le paramètre fiscal de chaque communauté de communes et de la communauté d'agglomération. J'ai également rencontré le président de VVA, M. Claude MALHURET et un certain nombre de ses Maires.

Ce mandat est compliqué. Je partage, avec la plupart des élus, le sentiment de ne pas toujours pouvoir avancer avec réactivité et de manière efficace. Ces fusions vont prendre encore des mois, peut-être des années pour administrer nos communes dans de bonnes conditions.

Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal, en séance du 2 octobre 2015, a délibéré et voté à la majorité (une abstention) sa volonté de quitter la com com du Bassin de Gannat pour intégrer VVA. Cette demande doit d'abord être validée par le bureau communautaire de VVA, puis par arrêté préfectoral à une date ultérieure.

J'ai conscience que ce choix engage la commune. Aussi, je resterai, avec l'ensemble du Conseil municipal, vigilante et attentive, pour le bien-être de tous et l'avenir de Saint-Pont.

Agnès CHAPUIS

CENTRE DE SECOURS D'ESPINASSE-VOZELLE

Cette année 2015 aura été marquée par une sécheresse exceptionnelle qui a fatalement occasionnée une recrudescence de départ de feu sur l'ensemble du département (plus de 260 hectares de végétation incendiés).

Le centre de secours d'Espinasse-Vozelle n'est pas en marge de ce constat et a lui aussi été confronté à de multiples incendies liés aux conditions climatiques, que ce soit sur son secteur d'intervention mais aussi en renfort dans le reste du groupement.

Ainsi, le centre connaît pour cette année une activité en hausse de plus de 10 % par rapport à l'an passé. Néanmoins, les incendies ne sont pas la seule cause de cette augmentation. En effet, davantage de secours à victime, plus de renforts sur les secteurs voisins et l'ouverture de l'autoroute A 719 sur notre commune expliquent cette progression.

A l'inverse du nombre d'interventions, le nombre de personnel a quant à lui diminué et compte aujourd'hui quatorze sapeurs-pompiers volontaires provenant des différentes communes du secteur (Cognat-Lyonne, Escurolles, Espinasse-Vozelle, Saint-Pont et Vendat). Dans ce contexte, nous rappelons que toute personne âgée de 16 à 55 ans, animée par le désir de porter secours (sous réserve d'aptitude médicale) peut si elle le souhaite venir rejoindre nos rangs. Pour tous renseignements, le centre vous accueille tous les vendredis de 18 h 30 à 20 h.

Enfin, les Éclaireurs de Vichy (scoutisme laïque) nous ont fait l'honneur de leur visite le 31 mai dernier. Les jeunes éclaireurs, âgés de 6 à 15 ans, ont pu découvrir le temps d'une matinée l'activité de sapeur-pompier. Dans la convivialité, les échanges entre les deux institutions ont mis en évidence un certain nombre de valeurs communes et ont suscité quelques vocations…

INFORMATIONS DIVERSES

AGENDA 2016

8 janvier.....	Vœux de la municipalité
7 février.....	Loto organisé par Saint-Pont Loisirs et Découvertes
19 mars.....	Théâtre des Trois Roues de Biozat
8 mai.....	Commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale
27 mai.....	Fête des voisins
26 juin.....	Brocante organisée par le Tennis Club
2 et 3 juillet.....	Week-end en Dordogne organisé par Saint-Pont Loisirs et Découvertes
14 juillet.....	Fête nationale
11 novembre.....	Commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale

ADRESSES ET TÉLÉPHONES UTILES

MAIRIE
9, route d'Espinasse-Vozelle – 03110 SAINT-PONT
Tél.: 04.70.90.52.02
E.mail : mairie.saint-pont@wanadoo.fr
Ouverture (secrétariat et bibliothèque) :
Le lundi et le mardi : de 13 h à 18 h
Le jeudi et le vendredi : de 13 h à 18 h

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU BASSIN DE GANNAT
1, place Fresnaye – 03800 GANNAT
Tél. : 04.70.90.10.38
www.bassin-gannat.com

CENTRE SOCIAL LA MAGIC
28, rue de la Chaume
03110 BROÛT-VERNET
Tél. : 04.70.58.20.68

ÉCOLE
9, route d'Espinasse-Vozelle
03110 SAINT-PONT
Tél. : 04.70.90.51.23

CABINET INFIRMIER
12, route de Broût-Vernet
03110 SAINT-PONT
Tél. : 07.82.54.53.02

MULTI-ACCUEIL « LES GALIPETTES »
10, allée des Tilleuls
03800 GANNAT
Tél. : 04.70.90.20.20

CENTRE MÉDICO-SOCIAL
9, cours de la République
03800 GANNAT
Tél. : 04.70.90.06.69

SAMU 15 **POLICE 17** **POMPIERS 18**

TARIFS MUNICIPAUX

Location de la salle polyvalente

Pour les Saint-Pontois : **80 €** par jour, **130 €** pour le week-end
Pour les habitants extérieurs : **180 €** par jour, **280 €** pour le week-end
Chauffage : **50 €** par jour

Location du broyeur : **50 €** de l'heure

Photocopie : **0,15 €** par copie

Concession au cimetière

1 concession simple perpétuelle : **100 €**
1 concession double perpétuelle : **200 €**

Columbarium

7 cases : 15 ans = **80 €** l'unité 30 ans = **160 €** l'unité 50 ans = **230 €** l'unité
1 cavurne : durée perpétuelle = **230 €** l'unité
emplacement cavurne : durée perpétuelle = **100 €**

Garderie périscolaire

lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi	lundi, mardi, jeudi et vendredi	
de 7 h 30 à 8 h 30	de 16 h 30 à 17 h 30	de 17 h 30 à 18 h 30
1 € pour le 1er enfant	**1 €** pour le 1er enfant	**1 €** pour le 1er enfant
0,50 € à partir du 2ème enfant	**0,50 €** à partir du 2ème enfant	**0,50 €** à partir du 2ème enfant

Branchement au réseau d'assainissement collectif

- Pour une maison existant à la date de mise en service du réseau d'eaux usées et pour laquelle un assainissement autonome a déjà été réalisé : **550,16 €** (délibération du 30/03/2015).
- Pour une maison construite postérieurement à la mise en service du réseau d'assainissement et pour une maison existant à la date de mise en service du réseau mais ne possédant aucun assainissement individuel : **2 200 €** (délibération du 30/03/2015).